

*Affaires courantes*

an de trouver le moyen de prolonger ce financement, afin d'avoir la possibilité de solliciter l'aide et la participation du secteur privé.

Nous avons pu convaincre un certain nombre de représentants du secteur privé de participer au programme L'École avant tout. L'automne prochain, quand la nouvelle association nationale de basket-ball commencera ses activités à Vancouver et à Toronto, le logo du programme figurera dans sa publicité. Cette association est devenue l'un des principaux partenaires financiers du programme.

Cela montre que nous cherchons vraiment à répondre au besoin fondamental de garder nos jeunes à l'école.

\* \* \*

**L'ASSURANCE-CHÔMAGE**

**Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Middlesex, Lib.):** Monsieur le Président, il convient de féliciter le député de Restigouche—Chaleur pour son projet de loi d'initiative parlementaire aux termes duquel les prestataires de l'assurance-chômage pourront servir comme jurés sans perdre leurs prestations.

Le ministre du Développement des ressources humaines pourrait-il nous assurer que ces mesures seront mises en oeuvre dans les plus brefs délais et que les personnes qui touchent des prestations d'assurance-chômage continueront à les recevoir pendant qu'elles font fonction de juré?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens moi aussi à féliciter le député de Restigouche—Chaleur qui a créé un précédent du fait que son projet de loi d'initiative parlementaire a non seulement reçu la sanction royale mais qu'il a également fait l'objet d'une recommandation royale visant à déboursier des deniers publics.

C'est avec plaisir que je rapporte à la Chambre qu'à la suite de l'adoption hier par le Sénat du projet de loi qui a reçu la sanction royale, depuis minuit deux, tous ceux qui sont appelés à servir comme jurés et qui touchent des prestations d'assurance-chômage continueront à les recevoir.

\* \* \*

**PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

**Le Président:** Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Simon Upton, ministre de l'Environnement, de la Recherche, des Sciences et de la Technologie et ministre responsable des instituts nationaux de recherche de la Nouvelle-Zélande.

**Des voix:** Bravo!

**AFFAIRES COURANTES**

[Français]

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 25 pétitions.

\* \* \*

● (1505)

[Traduction]

**PÉTITIONS**

## LES DROITS DE LA PERSONNE

**M. Gar Knutson (Elgin—Norfolk, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai six pétitions portant un total de 471 noms.

Les pétitionnaires prient le Parlement de ne pas modifier le Code des droits de la personne, la Loi canadienne sur les droits de la personne ou la Charte des droits et libertés d'une façon qui tendrait à indiquer que la société approuve les relations entre personnes de même sexe ou l'homosexualité, et de ne pas apporter de modification au Code des droits de la personne qui inclurait parmi les motifs de distinction illicite l'expression non définie «orientation sexuelle».

## LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

**M. Walt Lastewka (St. Catharines, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition signée par plus de 2 000 Canadiens de la péninsule du Niagara, Hamilton, London, Burlington et Toronto, ainsi que les régions avoisinantes et d'autres villes de l'Ontario.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de condamner l'initiative de la Société Radio-Canada, qui a demandé à téléviser le procès de Paul Bernardo.

## LES DÉLINQUANTS VIOLENTS

**Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est, Réf.):** Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition sur les initiatives prises au nom d'électeurs qui désirent empêcher que Robert Paul Thompson soit libéré avant d'avoir purgé sa peine.

Les pétitionnaires que je représente s'inquiètent de la sécurité des rues. Ils s'opposent à la pratique actuelle qui veut que l'on libère des délinquants violents avant qu'ils n'aient servi la totalité de leur peine.

Les pétitionnaires prient pour que nos rues soient plus sûres pour les citoyens respectueux de la loi et les familles des victimes de criminels.

[Français]

## LES BOÎTES VOCALES

**M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ):** Monsieur le Président, je dépose une pétition des citoyens de Trois-Pistoles qui considèrent que la technologie des boîtes